

Concertation du 3 février 2026 de la maternelle Roger Lecotté à Vernou-Sur-Brenne

Motion adoptée en conseil des maîtresses

Considérant que l'école a pour mission première de former des citoyens libres, critiques et éclairés, dans le respect des valeurs de paix, de partage, de coopération, de tolérance et d'émancipation intellectuelle ;

Considérant que les classes de défense, fondée sur un partenariat entre l'institution scolaire et les forces armées introduisent une logique militaire au sein de l'espace éducatif ;

Considérant que ces dispositifs peuvent contribuer à une banalisation de la militarisation, de la violence armée et des conflits auprès d'un public jeune et en construction,

Considérant que l'orientation pédagogique de l'école doit privilégier l'empathie, la bienveillance, la solidarité et la coopération, également internationales, l'éducation à l'égalité, aux droits humains et à la paix et à la résolution non violente des conflits ;

Nous, enseignantes de l'école maternelle Roger Lecotté, demandons l'abandon de la mise en place des classes de défense au sein des établissements de l'Education Nationale et le non renouvellement des partenariats existants avec l'armée dans le cadre scolaire.